

## Bilan de la dette

Pas de panique, la dette de la Ville ne va pas nous faire sombrer dans la fosse de plongée cette année. Le groupe municipal *Antony avec vous* ne tombe pas dans le catastrophisme que vous lui prêtez. Nous divergeons, bien sûr, sur l'appréciation de la dette communale, mais il ne sert de rien de caricaturer les critiques, sauf à noyer le débat.

Pour reprendre les éléments chiffrés du rapport, un accroissement de la dette de 3 M€, augmentation du taux moyen à 3,20%, ce qui induit plus de frais financiers, et une légère baisse de la durée moyenne résiduelle qui reste cependant au-dessus des 13 ans. Ces éléments indiquent que la dette est mal orientée.

Dans un contexte où les taux bancaires sont bas, historiquement bas, au point où vous vous êtes convertis au taux fixe après des années de taux variables et malheureusement de taux structurés. D'autres villes, y compris dans ce département, dont la dette dépasse, comme la notre, les 100 M€, bénéficie d'un taux moyen inférieur à 3%. Elles n'ont pas cédé aux sirènes bancaires, elles ont su résister aux alléchantes propositions d'un taux initial attractif qui masquait les formules sibyllines.

Oui, vous avez eu raison de diversifier les risques, car tout emprunt comporte des risques et il est de bonne règle de ne pas mettre tous ces œufs dans le même panier. Jean-Paul Dova n'est plus là pour évoquer les citations de sa grand-mère. Oui, vous avez bien fait de contracter différents types d'emprunts ; mais vous auriez dû veiller à ne pas franchir la ligne rouge de l'aventure.

Quand le taux d'intérêt est déterminé par une formule avec des coefficients multiplicateurs, vous avez sombré dans l'aventure. Vous avez bu les paroles des commerciaux minimisant les risques : « non, jamais le Yen ne chutera devant le dollar, c'est inimaginable », « non, la banque nationale Suisse ne tolèrera pas une parité avec l'euro en-deçà de 1,40 € », etc. Et pourtant, nous y sommes.

Il faut reconnaître, que votre rapport, ainsi que votre présentation, fait montre de résipiscence. Oh, à peine. Vous y parlez de bilan contrasté pour rapidement en relativiser l'impact. Bref, vous reconnaissez les accrocs à votre stratégie soi-disant « gagnante » tout en évinçant les conséquences. Le ton est alors bien moins glorieux que dans la dernière tribune du BMO.

Cette année, les incidents de taux se renouvellent. Une fois passé le risque nippon-américain, c'est au tour de la valse des inflations. Heureusement, seul un des deux produits de la Société générale nous est défavorable. Au vu des prévisions que vous nous aviez transmis l'année dernière, votre hypothèse était bien différente, et à la lecture du PV de décembre 2012 où vous expliquez, vous M. le maire, que la zone euro est structurellement plus inflationniste que la France, je m'interroge sur vos qualités divinatoires. D'ailleurs vous avez pratiqué une autocensure bienvenue car le rapport 2014 se prive bien d'avancer une quelconque prévision. Encore une preuve de repentance.

Mais le pompon reste l'emprunt 11079 distribué par DEXIA, l'ami des collectivités. Son taux d'intérêt a fluctué entre 13 et 14%, pour un capital de 6 M€. C'est vrai que vous faites mieux sans doute que votre voisin de Châtenay-Malabry qui doit payer un taux autour de 34% sur 12 M€. Au total, cette année, les frais financiers vont augmenter, la prochaine délibération prévoit une enveloppe supplémentaire, à cause de ces emprunts structurés qui alourdissent nos comptes de près de 1 M€.

M. le maire, l'assurance dans votre infaillibilité financière vous a conduit à perdre l'occasion d'attaquer en justice la banque amie des collectivités comme vous nous l'avions demandé quand il était encore temps. Aujourd'hui, la loi régularise ses pratiques hasardeuses et le recours que vous avez déposé ne servira plus à rien.

Enfin, pour éviter les débats sans fin sur la vraie dette et la fausse dette, sur cette autre chimère du portage des terrains qui allègerait notre dette de 20 M€, je rappellerai que vos promesses n'engagent que ceux qui y croient. Car quand on voit la facilité avec laquelle vous délaissez 2 M€ aux promoteurs Pitch ou le brillantissime résultat de la ZAC de la Croix-de-Berny qui s'est soldé par la faillite de la SEMAVA, vous comprendrez que nous restons dubitatifs sur le désendettement massif de notre ville.

### Bilan CAHB (en bref)

La CAHB apporte un service reconnu par les habitants (visible comme les déchets, moins visible comme l'assainissement ou les eaux pluviales, douloureux pour les conservatoires...).

Duplicité de l'UMP sur la réalité de la CAHB : projet du développement économique (1<sup>ère</sup> compétence transférée) tout en gardant la zone d'activité AntonyPôle. La CAHB est conçu comme une carte au choix.

Duplicité quand son premier président dénonce l'absence de concertation sur les périmètres des territoires et son successeur fait voter des périmètres partisans sans aucune concertation avec les citoyens.

Dont acte